Cahier des charges

* 2025/TA01MA01/CC02 -

**Désignation d’un auditeur externe chargé d’auditer les rapports financiers annuels préparés dans le cadre de l’activité « *Xenia – Protection and Assistance for Migrants and Vulnerable Members of Host Communities* » pour laquelle une subvention a été accordée par le Ministère des Affaires Etrangère des Pays Bas en vertu du cadre de politique de subvention « Migration et déplacement 2023-2028 »**

1. Contexte et description de la mission

Médecins du Monde Belgique (MdM-BE) est une ONG internationale de développement médical faisant partie d'un réseau international. L’Organisation fournit une assistance médicale aux groupes vulnérables, en Belgique et dans le reste du monde. Elle veut une couverture universelle de santé où chaque personne ait accès aux soins, sans obstacles (financiers, culturels, géographiques, etc.). Pour mener à bien sa mission, elle se base sur trois piliers : Soigner, Accompagner et Témoigner.

Dans une perspective d’établir un rapport de vérification des dépenses et d’examiner les coûts déclarés par les bénéficiaires de la subvention, MdM-BE cherche un auditeur agréé.

L’auditeur devra impérativement suivre le Protocole d’audit, disponibles ci-dessous :



MdM-BE souhaite attirer l’attention du soumissionnaire sur le fait que les prestations devront être exécutées à distance.

1. Informations sur le projet

**Titre du projet :** Xenia – Protection and Assistance for Migrants and Vulnerable Members of Host Communities

**Durée de l’implémentation :** 3 ans (1/04/2024 – 31/03/2027)

**Coût total du programme :** 5.350.000 EUR

1. Durée et PERIODE de la collaboration

Le contrat d’audit portera sur une période de trois ans, correspondant à la durée du projet (du 1er avril 2024 au 31 mars 2027). L’auditeur retenu s’engage à réaliser un audit annuel à l’issue de chaque exercice financier du projet.

Les contrôles auront lieu aux périodes suivantes :

* Audit n°1 :
  + Période contrôlée : 01/04/24 – 31/12/24,
  + Période de l’audit : 01/05/25 au 31/05/25
  + Envoi du rapport d’audit : **15/06/2025**
* Audit n°2 :
  + Période contrôlée : 01/04/25 – 31/12/25
  + Période de l’audit : 01/05/26 au 31/05/26
  + Envoi du rapport d’audit : **15/06/2026**
* Audit n°3 :
  + Période contrôlée : 01/04/26 – 31/03/2027
  + Période de l’audit : 01/05/2027 au 31/07/2027
  + Envoi du rapport d’audit : **15/08/2027**

Remarque : Médecins du Monde Belgique (MdM-BE) se réserve le droit de mettre fin à la collaboration après la première ou la deuxième année d’exécution, en cas de non-satisfaction concernant la qualité des prestations fournies. Cette décision sera notifiée à l’auditeur dans un délai raisonnable après réception du rapport annuel.

1. Livrables attendus

L’auditeur devra remettre chaque année :

* Un rapport d’audit conforme à la norme ISA 805 avec opinion sur les états financiers du projet.
* Un rapport de constatations factuelles selon la norme ISRS 4400, couvrant les contrôles internes, la gestion des partenaires et la conformité budgétaire.
* Les livrables doivent être envoyés en format PDF avant la date limite convenue.  
  Les exigences détaillées sont décrites dans le protocole d’audit annexé au présent cahier des charges.

1. Confidentialité

L’auditeur s’engage à respecter la confidentialité de toutes les informations obtenues dans le cadre de sa mission. Il ne pourra divulguer aucune information sans l’autorisation écrite préalable de Médecins du Monde Belgique.

1. Délai et personne de contact

Les offres doivent parvenir à la personne de contact par voie d’e-mail, au plus tard, le **18/04/2025** à 23h59.

Les dossiers de candidature doivent parvenir par email à l’adresse suivantes :

[consultancy@medecinsdumonde.be](mailto:consultancy@medecinsdumonde.be) avec comme objet « *audit projet Xenia* »

1. Evaluation des offres

La grille d’analyse suivante permettra à MdM-BE d’évaluer les offres réceptionnées. L’Organisation attribuera une certaine valeur à chaque critère. Sur base de l'évaluation de tous ces critères et tenant compte de la valeur attribuée à chacun, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la plus avantageuse.

Ces critères sont donnés à titre indicatif pour permettre aux candidats de rédiger une offre la plus complète possible. MdM-BE se réserve le droit de modifier et/ou d’ajouter tous critères afin de rendre l’évaluation la plus significative possible.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Description** | **Pondération** |
| **1** | **Prix** | **/50** |
| **2** | **Passage devant un panel** | **/50** |
| 2.1 | Expérience pertinente dans le secteur | /30 |
| 2.2 | Méthodologie claire et adaptée | /20 |
| Pondération totale des critères d’attribution | | /100 |

1. Contenu de l’Offre

Le dossier de soumission doit comprendre

* Une **offre technique** comprenant le **CV actualisé du consultant\*** et une **description de l’approche méthodologique** envisagée pour répondre aux questions et aux objectifs exposés ci-dessus ;
* Une **offre financière** comprenant une proposition financière détaillée en **EUR, toutes taxes et impôts y compris et incluant tous les frais envisagés.**

\*Les CV du soumissionnaire indiquera clairement et de façon détaillée (organisation, type de prestations et période des prestations), ses expériences similaires.

L’offre du candidat, les documents qu’il y sont joints et les documents échangés sont rédigés en **français**.

Par la présentation de son offre, le soumissionnaire accepte toutes les clauses du Cahier des Charges et renonce à toutes les autres conditions. Si le pouvoir adjudicateur constate, lors de l’analyse des offres, que le soumissionnaire a ajouté des conditions qui rendent l’offre imprécise ou si le soumissionnaire émet des réserves quant aux conditions du Cahier des Charges, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de considérer l’offre comme substantiellement irrégulière.